

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ID : 033-213300775-20250407-2025_22-DE**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :
31/03/2025

Membres :

En exercice **18**

Présents : **15**

Votants : **17**

Date d'affichage :
08/04/2025

Date de publication :
08/04/2025

Le 07 avril 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Carine LASSOUANE par Lionel COUBRA et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absent : Daniel BORDES

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-22

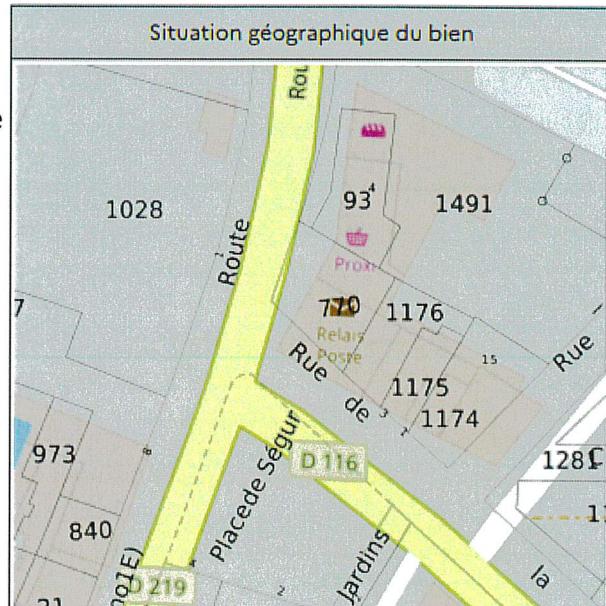
OBJET : Vente de la parcelle E770 située 7 Place de Ségur

La commune est propriétaire de la parcelle E 770 d'une superficie de 145 m² et située 7 Place de Ségur en face de l'Auberge du Bourg.

Une bâtie, appartenant au Département de la Gironde, y avait démolie sous la précédente mandature. Cette parcelle non bâtie située en zone d'habitation est aujourd'hui inutilisée par la commune.

Les Domaines, dans leur avis du 30 janvier 2025, ont estimé la vente de cette parcelle 170 € le m² soit 24 650 € assortie d'une marge d'appréciation de plus ou moins 10 %.

Dans le cadre de la reprise du local de l'ancienne épicerie, la nouvelle propriétaire a fait une offre d'achat de 23 000 € comprise dans la marge d'appréciation.



Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à la majorité, Céline PELTIER votant contre :

- d'approuver la vente de la parcelle E 770 d'une superficie de 145 m² et située 7 Place de Ségur au prix de 23 000 €,
- d'autoriser M. le Maire à signer tout avant contrat, l'acte de vente et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

POUR : 16

CONTRE : 01

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 07 avril 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

A handwritten blue ink signature consisting of several loops and curves, appearing to read "Katia Pédemay".

Katia PÉDEMAY